RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION
Liberté
Égalité
Fraternité

Secrétariat Général

Saint-Denis, le 06/11/2026

Arrêté n°SG/2026-502
portant création du bureau de centralisation du vote électronique pour l'élection du comité social d'administration, des commissions administratives paritaires académiques, de la commission administrative paritaire départementale, des commissions consultatives paritaires ainsi que des commissions consultatives mixtes académique et départementale relevant de l'académie de La Réunion

Le recteur de région académique, recteur d'académie de La Réunion,

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu l'arrêté du 24 avril 2026 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique par Internet des personnels relevant des ministres chargés de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la recherche, de la jeunesse et des sports pour l'élection des représentants des personnels aux comités sociaux d'administration, aux commissions administratives paritaires, aux commissions consultatives paritaires, aux commissions paritaires d'établissement, aux commissions paritaires régionales, au comité consultatif ministériel des maîtres de l'enseignement privé sous contrat, aux commissions consultatives mixtes et au service de promotion de l'action sociale de l'université de Strasbourg pour les élections professionnelles fixées du 3 au 10 décembre 2026,

Arrête

Article 1er

Le bureau de centralisation du vote électronique pour l'élection du comité social d'administration de proximité de l'académie de La Réunion, de la commission consultative mixte académique de l'académie de La Réunion, de la commission consultative mixte départementale de La Réunion, des commissions administratives paritaires académiques et départementales (1) et des commissions consultatives paritaires (2) suivantes :

(1)

— Commission administrative paritaire académique (Capa) compétente à l'égard des personnels de direction d'établissement d'enseignement ou de formation de l'académie de La Réunion ;

— Commission administrative paritaire académique compétente à l'égard des professeurs de chaires supérieures des établissements classiques, modernes et techniques, des professeurs agrégés de l'enseignement du second degré, des professeurs certifiés, des adjoints d'enseignement, des professeurs d'éducation physique et sportive, des chargés d'enseignement d'éducation physique et sportive, des professeurs d'enseignement général de collège, des professeurs de lycée professionnel,

des professeurs de l'École nationale supérieure d'arts et métiers, des conseillers principaux d'éducation et des psychologues de l'éducation nationale ;

— Commission administrative paritaire académique compétente à l'égard des attachés d'administration de l'État ;

— Commission administrative paritaire académique compétente à l'égard des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et des techniciens de l'éducation nationale ;

— Commission administrative paritaire académique compétente à l'égard des adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et des adjoints techniques des établissements d'enseignement ;

— Commission administrative paritaire académique compétente à l'égard des infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, des conseillers techniques de service social des administrations de l'État et des assistants de service social des administrations de l'État ;

— Commission administrative paritaire académique compétente à l'égard des adjoints techniques de recherche et de formation ;

— Commission administrative paritaire départementale unique des professeurs des écoles et des instituteurs de La Réunion ;

(2)

— Commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents contractuels exerçant des fonctions d'enseignement, d'éducation et de psychologue de l'éducation nationale ;

— Commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents contractuels exerçant des fonctions de surveillance et d'accompagnement des élèves ;

— Commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents contractuels exerçant leurs fonctions dans les domaines administratif, technique, pédagogique, social et de santé ;

est institué pour les élections fixées du 3 au 10 décembre 2026. Il est constitué dans les conditions fixées par l'arrêté susvisé.

Article 2

Le bureau de centralisation du vote électronique comprend les membres représentant l'administration suivants :

- Président, M. POLARD Erwan, secrétaire général
- Secrétaire, Mme INGREMEAU Sandrine, secrétaire générale adjointe – directrice des relations et des ressources humaines
- Secrétaire suppléante, M. LEMERCIER Guillaume, DRRH adjoint

Le bureau de centralisation du vote électronique comprend les membres suivants représentant les organisations syndicales, fédérations ou liste d'union candidates à au moins une élection entrant dans son champ de compétence :

- M. EPERONNIER Gaëtan, délégué de l'organisation syndicale ou de la liste d'union des organisations syndicales A&I UNSA candidate à l'élection de la commission administrative paritaire académique compétente à l'égard des attachés d'administration de l'État
- M. URBINO Denis, délégué suppléant de l'organisation syndicale ou de la liste d'union des organisations syndicales A&I UNSA candidate à l'élection de la commission administrative paritaire académique compétente à l'égard des attachés d'administration de l'État
- M. WEISSE Alain, délégué de l'organisation syndicale ou de la liste d'union des organisations syndicales AD CFE-CGC candidate à l'élection de la commission administrative paritaire

académique compétente à l'égard des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et des techniciens de l'éducation nationale

- Mme ASSING Ma-Yin-Cheung, déléguée suppléante de l'organisation syndicale ou de la liste d'union des organisations syndicales AD CFE-CGC candidate à l'élection de la commission administrative paritaire académique compétente à l'égard des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et des techniciens de l'éducation nationale
- M. SELAMBAROM Jonathan, délégué de l'organisation syndicale ou de la liste d'union des organisations syndicales CFDT EFRP candidate à l'élection de la commission administrative paritaire académique compétente à l'égard des attachés d'administration de l'État
- M. GROSSET Fabrice, délégué suppléant de l'organisation syndicale ou de la liste d'union des organisations syndicales CFDT EFRP candidate à l'élection de la commission administrative paritaire académique compétente à l'égard des attachés d'administration de l'État
- M. TURPIN Laurent, délégué de l'organisation syndicale ou de la liste d'union des organisations syndicales CFTC EPR candidate à l'élection de la commission administrative paritaire départementale unique des professeurs des écoles et des instituteurs de La Réunion
- M. CARASSOU Jimmy, délégué suppléant de l'organisation syndicale ou de la liste d'union des organisations syndicales CFTC EPR candidate à l'élection de la commission administrative paritaire départementale unique des professeurs des écoles et des instituteurs de La Réunion
- M. DE PALMAS Joël, délégué de l'organisation syndicale ou de la liste d'union des organisations syndicales CGTR Educ'Action candidate à l'élection de la commission administrative paritaire départementale unique des professeurs des écoles et des instituteurs de La Réunion
- M. ROBERT Nicolas, délégué suppléant de l'organisation syndicale ou de la liste d'union des organisations syndicales CGTR Educ'Action candidate à l'élection de la commission administrative paritaire départementale unique des professeurs des écoles et des instituteurs de La Réunion
- Mme LACASSIN Lindsay, déléguée de l'organisation syndicale ou de la liste d'union des organisations syndicales FEP CFDT candidate à l'élection de la commission consultative mixte académique
- M. MOURGAPIN Sivendy, délégué suppléant de l'organisation syndicale ou de la liste d'union des organisations syndicales FEP CFDT candidate à l'élection de la commission consultative mixte académique
- M. PIGNARRE Laurent, délégué de l'organisation syndicale ou de la liste d'union des organisations syndicales FNEC FP FO candidate à l'élection de la commission administrative paritaire départementale unique des professeurs des écoles et des instituteurs de La Réunion
- M. ETHEVE Jérôme, délégué suppléant de l'organisation syndicale ou de la liste d'union des organisations syndicales FNEC FP FO candidate à l'élection de la commission administrative paritaire départementale unique des professeurs des écoles et des instituteurs de La Réunion
- M. RODRIGUES Victor, délégué de l'organisation syndicale ou de la liste d'union des organisations syndicales FSU candidate à l'élection de la commission administrative paritaire départementale unique des professeurs des écoles et des instituteurs de La Réunion
- Mme K/BIDI Brigitte, déléguée suppléante de l'organisation syndicale ou de la liste d'union des organisations syndicales FSU candidate à l'élection de la commission administrative paritaire départementale unique des professeurs des écoles et des instituteurs de La Réunion
- Mme LOREAU Myriam, déléguée de l'organisation syndicale ou de la liste d'union des organisations syndicales S2DÉ candidate à l'élection de la commission administrative paritaire départementale unique des professeurs des écoles et des instituteurs de La Réunion
- Mme SINEGRE Sonia, déléguée suppléante de l'organisation syndicale ou de la liste d'union des

organisations syndicales S2DÉ candidate à l'élection de la commission administrative paritaire départementale unique des professeurs des écoles et des instituteurs de La Réunion

- M. CHECKOURI Stéphane, délégué de l'organisation syndicale ou de la liste d'union des organisations syndicales SAIPER candidate à l'élection de la commission administrative paritaire départementale unique des professeurs des écoles et des instituteurs de La Réunion
- Mme ROBERT Gladys, déléguée suppléante de l'organisation syndicale ou de la liste d'union des organisations syndicales SAIPER candidate à l'élection de la commission administrative paritaire départementale unique des professeurs des écoles et des instituteurs de La Réunion
- M. DIJOUX Eric, délégué de l'organisation syndicale ou de la liste d'union des organisations syndicales SE-Unsa candidate à l'élection de la commission administrative paritaire départementale unique des professeurs des écoles et des instituteurs de La Réunion
- Mme DAUBIGNEY Mauricia, déléguée suppléante de l'organisation syndicale ou de la liste d'union des organisations syndicales SE-Unsa candidate à l'élection de la commission administrative paritaire départementale unique des professeurs des écoles et des instituteurs de La Réunion
- M. LEFEVRE Guillaume, délégué de l'organisation syndicale ou de la liste d'union des organisations syndicales SNALC candidate à l'élection de la commission administrative paritaire départementale unique des professeurs des écoles et des instituteurs de La Réunion
- M. MOTET Jérôme, délégué suppléant de l'organisation syndicale ou de la liste d'union des organisations syndicales SNALC candidate à l'élection de la commission administrative paritaire départementale unique des professeurs des écoles et des instituteurs de La Réunion
- M. BENANIBA Rachid, délégué de l'organisation syndicale ou de la liste d'union des organisations syndicales SNAPEN candidate à l'élection de la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents contractuels exerçant des fonctions d'enseignement, d'éducation et de psychologue de l'éducation nationale
- M. LENFANT Gérard, délégué suppléant de l'organisation syndicale ou de la liste d'union des organisations syndicales SNAPEN candidate à l'élection de la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents contractuels exerçant des fonctions d'enseignement, d'éducation et de psychologue de l'éducation nationale
- Mme BEGUE Sophie, déléguée de l'organisation syndicale ou de la liste d'union des organisations syndicales SNASUB FSU candidate à l'élection de la commission administrative paritaire académique compétente à l'égard des attachés d'administration de l'État
- Mme SETTAMA Véronique, déléguée suppléante de l'organisation syndicale ou de la liste d'union des organisations syndicales SNASUB FSU candidate à l'élection de la commission administrative paritaire académique compétente à l'égard des attachés d'administration de l'État
- M. LAIGNEL Edward, délégué de l'organisation syndicale ou de la liste d'union des organisations syndicales SNCL-SIES-SAGES candidate à l'élection de la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents contractuels exerçant des fonctions d'enseignement, d'éducation et de psychologue de l'éducation nationale
- M. VERNEUIL Jean-Baptiste, délégué suppléant de l'organisation syndicale ou de la liste d'union des organisations syndicales SNCL-SIES-SAGES candidate à l'élection de la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents contractuels exerçant des fonctions d'enseignement, d'éducation et de psychologue de l'éducation nationale
- M. PAYET Anthony, délégué de l'organisation syndicale ou de la liste d'union des organisations syndicales SNE candidate à l'élection de la commission administrative paritaire départementale unique des professeurs des écoles et des instituteurs de La Réunion
- M. FURCY Jimmy, délégué suppléant de l'organisation syndicale ou de la liste d'union des organisations syndicales SNE candidate à l'élection de la commission administrative paritaire

départementale unique des professeurs des écoles et des instituteurs de La Réunion

- Mme CALONGE Marie-Hélène, déléguée de l'organisation syndicale ou de la liste d'union des organisations syndicales Snec SFTC candidate à l'élection de la commission consultative mixte académique
- Mme CADET Gladys, déléguée suppléante de l'organisation syndicale ou de la liste d'union des organisations syndicales Snec SFTC candidate à l'élection de la commission consultative mixte académique
- Mme ALFARO Elisabeth, déléguée de l'organisation syndicale ou de la liste d'union des organisations syndicales SNICS - SNUAS-FP candidate à l'élection de la commission administrative paritaire académique compétente à l'égard des infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, des conseillers techniques de service social des administrations de l'État et des assistants de service social des administrations de l'État
- Mme DURNERIN Patricia, déléguée suppléante de l'organisation syndicale ou de la liste d'union des organisations syndicales SNICS - SNUAS-FP candidate à l'élection de la commission administrative paritaire académique compétente à l'égard des infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, des conseillers techniques de service social des administrations de l'État et des assistants de service social des administrations de l'État
- Mme NIFAUT-CHAVRIACOUTY Maryse, déléguée de l'organisation syndicale ou de la liste d'union des organisations syndicales SNIES - SNASEN candidate à l'élection de la commission administrative paritaire académique compétente à l'égard des infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, des conseillers techniques de service social des administrations de l'État et des assistants de service social des administrations de l'État
- M. DIJOUX Jean-Eric, délégué suppléant de l'organisation syndicale ou de la liste d'union des organisations syndicales SNIES - SNASEN candidate à l'élection de la commission administrative paritaire académique compétente à l'égard des infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, des conseillers techniques de service social des administrations de l'État et des assistants de service social des administrations de l'État
- M. BORDERES Serge, délégué de l'organisation syndicale ou de la liste d'union des organisations syndicales SNPDEN candidate à l'élection de la commission administrative paritaire académique (Capa) compétente à l'égard des personnels de direction d'établissement d'enseignement ou de formation de l'académie de La Réunion
- M. JEANTET Eric, délégué suppléant de l'organisation syndicale ou de la liste d'union des organisations syndicales SNPDEN candidate à l'élection de la commission administrative paritaire académique (Capa) compétente à l'égard des personnels de direction d'établissement d'enseignement ou de formation de l'académie de La Réunion
- Mme LASAONE Murielle, déléguée de l'organisation syndicale ou de la liste d'union des organisations syndicales SNPTES candidate à l'élection de la commission administrative paritaire académique compétente à l'égard des adjoints techniques de recherche et de formation
- M. CHAN-LAP Jean-François, délégué suppléant de l'organisation syndicale ou de la liste d'union des organisations syndicales SNPTES candidate à l'élection de la commission administrative paritaire académique compétente à l'égard des adjoints techniques de recherche et de formation
- Mme NEMBLY Clémence, déléguée de l'organisation syndicale ou de la liste d'union des organisations syndicales SNUIPP FSU candidate à l'élection de la commission administrative paritaire départementale unique des professeurs des écoles et des instituteurs de La Réunion
- Mme PUYLAURENT Natacha, déléguée suppléante de l'organisation syndicale ou de la liste d'union des organisations syndicales SNUIPP FSU candidate à l'élection de la commission administrative paritaire départementale unique des professeurs des écoles et des instituteurs de La Réunion

- M. GIOVANNOLI Laurent, délégué de l'organisation syndicale ou de la liste d'union des organisations syndicales Spelc candidate à l'élection de la commission consultative mixte académique
- Mme MICHEL Lydia, déléguée suppléante de l'organisation syndicale ou de la liste d'union des organisations syndicales Spelc candidate à l'élection de la commission consultative mixte académique
- M. ANNONIER Eric, délégué de l'organisation syndicale ou de la liste d'union des organisations syndicales Sud éducation candidate à l'élection de la commission administrative paritaire académique compétente à l'égard des professeurs de chaires supérieures des établissements classiques, modernes et techniques, des professeurs agrégés de l'enseignement du second degré, des professeurs certifiés, des adjoints d'enseignement, des professeurs d'éducation physique et sportive, des chargés d'enseignement d'éducation physique et sportive, des professeurs d'enseignement général de collège, des professeurs de lycée professionnel, des professeurs de l'École nationale supérieure d'arts et métiers, des conseillers principaux d'éducation et des psychologues de l'éducation nationale
- Mme SIMON Isabelle, déléguée suppléante de l'organisation syndicale ou de la liste d'union des organisations syndicales Sud éducation candidate à l'élection de la commission administrative paritaire académique compétente à l'égard des professeurs de chaires supérieures des établissements classiques, modernes et techniques, des professeurs agrégés de l'enseignement du second degré, des professeurs certifiés, des adjoints d'enseignement, des professeurs d'éducation physique et sportive, des chargés d'enseignement d'éducation physique et sportive, des professeurs d'enseignement général de collège, des professeurs de lycée professionnel, des professeurs de l'École nationale supérieure d'arts et métiers, des conseillers principaux d'éducation et des psychologues de l'éducation nationale
- Mme NIFAUT-CHAVRIACOUTY Maryse, déléguée de l'organisation syndicale ou de la liste d'union des organisations syndicales UNSA Education candidate à l'élection du comité social d'administration académique
- M. DIJOUX Jean-Eric, délégué suppléant de l'organisation syndicale ou de la liste d'union des organisations syndicales UNSA Education candidate à l'élection du comité social d'administration académique

Article 3

Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui fera l'objet un affichage.

Pour le recteur de région académique,
recteur d'académie et par délégation,
le secrétaire général de région académique,
secrétaire général d'académie

SIGNÉ Erwan POLARD